

RCS : ALBI

Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00305

Numéro SIREN : 821 849 304

Nom ou dénomination : ALARY MENUISERIES

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2020 sous le numéro de dépôt 1909



1

**BILAN - SIMPLIFIÉ**

*certifié conforme à l'original* *15/12/2019*

Désignation de l'entreprise <b>Sasu ALARY MENUISERIES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise <b>128 AVENUE JEAN BAPTISTE CALVIGNAC</b>		<b>81400</b>	<b>CARMAUX</b>			
SIRET <b>82184930400018</b>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <b>12</b>		Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>				
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortissements-Provisions</b>			
		<b>1</b>	<b>2</b>			
			<b>Net</b>			
			<b>3</b>			
			<b>Exercice N clos le</b>			
			<b>31/12/2019</b>			
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	49 400	012		49 400
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	20 278	030	11 111	9 167
	Immobilisations financières* (1)	040	1 600	042		1 600
	<b>Total I (5)</b>	044	71 278	048	11 111	60 167
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	24 166	052		24 166
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres* (3)	068	24 640	070		24 640
		072	14 206	074		14 206
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	39 962	086		39 962
Charges constatées d'avance*	092	6 318	094		6 318	
<b>Total II</b>	096	109 292	098		109 292	
<b>Total général (I + II)</b>	110	180 569	112	11 111	169 459	
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N</b>	<b>NET</b>	<b>1</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *	120				50 000
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				5 000
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132				13 633
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136				2 330
	Provisions réglementées	140				
<b>Total I</b>	142				70 964	
Provisions pour risques et charges	154					
<b>Total II</b>	154					
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				30 442
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				51 380
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )	172				16 674
	Produits constatés d'avance	174				
<b>Total III</b>	176				98 495	
<b>Total général (I + II + III)</b>	180				169 459	
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 778
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

certificat conforme à l'original

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **Sasu ALARY MENUISERIES**

Néant  \*

**A- RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le 31/12/2019

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	394 980
		services *		217		218	520
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		508
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		2 844
	Autres produits				230		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	398 852	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		236 381
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		-18 922
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... 5 650 ..... - immobilier : ..... )				242		60 697
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 892 )				244		4 258
	Rémunérations du personnel*				250		70 857
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		39 894
	Dotations aux amortissements*				254		2 536
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	137
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	485		
		Total des charges d'exploitation (II)			264	395 838	
		<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			270	3 014	
Produits financiers (III) 280		38	Charges financières (V)		294	22	
Produits exceptionnels				(IV)	290	21	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	309	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306	411	
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) -- Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	2 330	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	2 330	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	411		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992		
	Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit			346		350
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	2 741	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1 Déficit col.2		370	2 741	372	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

entité conforme à l'original

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	49 400	402		404		406	49 400				
		410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 539	442		444		446	1 539				
	Installations générales agencements divers	450	10 000	452		454		456	10 000				
	Matériel de transport	460	6 960	462	1 142	464		466	8 102				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	637	474		476	637				
Immobilisations financières		480	1 600	482		484		486	1 600				
TOTAL		490	69 499	492	1 778	494		496	71 278				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	275	532	308	534		536	582				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 500	542	1 000	544		546	3 500				
	Matériel de transport	550	5 800	552	1 217	554		556	7 017				
	Autres immobilisations corporelles	560		562	11	564		566	11				
TOTAL		570	8 575	572	2 536	574		576	11 111				
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

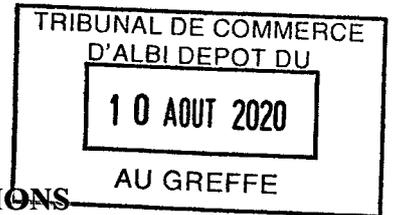
## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)					Désignation de l'entreprise : <u>Sasu ALARY MENUISERIES</u>					Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>												
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646				
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666				
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>				
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		Dotations		Reprises								
Immob. incorporelles	700		705									
Terrains	710		715									
Constructions	720		725									
Inst. techniques mat. et outillage	730		735									
Inst. générales agencements amén. div.	740		745									
Matériel de transport	750		755									
Autres immobilisations corporelles	760		765									
<b>TOTAL</b>		<b>770</b>		<b>775</b>								
					1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
					2							
					3							
					4							
					5							
					6							
					7							
					Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD					780		
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>				<b>III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C</b>								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995			
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996			
Déficits reportables				984								
Déficits de l'exercice				860								
Total des déficits restant à reporter				870								
<b>IV DIVERS</b>												
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380				
N° du centre de gestion agréé								388				
Montant de la TVA collectée								374	33 575			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	55 677			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

**SASU ALARY MENUISERIES**  
**SASU au capital de 50 000 euros**  
**Siège social : 128 AVENUE JEAN BAPTISTE CALVIGNAC**  
**81400 CARMAUX**  
**RCS n°821849304- RCS ALBI**



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2020**

**DEUXIEME DECISION**

**Décision N° 2 - Affectation du résultat**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 2 330.31 Euros formant un résultat affectable de 2 330.31 Euros, l'associé unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 2 330.31 Euros ;

Compte tenu de cette affectation, le montant s'élève à 15 963.67 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été faite par la société, au cours des trois précédents exercices.

*Certifiés Conforme par l'Associé unique- Président*  
*Mr. Guy ALARY*

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Guy Alary".



**EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL**  
34 Route de Fauch  
81000 ALBI  
Tél. 05 63 43 20 30 – Fax 05 63 43 20 39  
albi@apodis.org

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
D'ALBI**  
Place du Palais  
BP 156

**81005 ALBI CEDEX**

**DECHARGE DE REMISE**  
**DEPOT DES COMPTES**

**ALBI, le 6 Août 2020**

**Adhérents :**

**SASU ALARY MENUISERIES**

Documents ci-joints :

- Chèque CE N° 0000837 d'un montant de 45.80 € daté du 05/08/2020
- Extrait du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 30/06/2020
- Bilan 2033 : Actif et Passif + Compte de résultat + Immobilisations -Amortissements-Plus values-Moins values + Relevé des provisions-Amortissements dérogatoires-Déficits reportables-Divers, certifiés conformes à l'original au 31/12/2019.

**Document à nous retourner daté et signé à**

**APODIS**  
**34 Route de Fauch**  
**81000 ALBI**

Siège social : 100 allée de Barcelone – BAL 103 – 31000 TOULOUSE  
Tél. 05 61 11 06 66 – Fax 05 61 13 66 93 – toulouse@apodis.org

Association de Gestion et de Comptabilité inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Toulouse Midi Pyrénées  
Association régie par la loi 1901 - N° Siret : 32924366100041 – APE 6920 Z – Numéro TVA : FR74329

